



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2024

Avis d'impôt établi en 2025

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est
disponible en [cliquant ici](#)
ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CORBEIL
SAID 1ER SECTEUR
21 BIS RUE FERAY
91108 CORBEIL ESSONNES CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 07 04 824 078 245
Déclarant 2 (C) : 30 09 126 552 341
Référence de l'avis : 25 91 A088564 61
Adresse d'imposition au 01/01/2025 :

23 RUE LAMARTINE

91100 CORBEIL ESSONNES

Numéro FIP : 910 18 75 0172098789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2025
Date de mise en recouvrement : 31/07/2025

Identifiant service : 91006

KANOUTE FILY MOHAMED
OU MARQUIS FLORENCE
23 RUE LAMARTINE
91100 CORBEIL ESSONNES

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2024.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP CORBEIL
SAID 1ER SECTEUR
21 BIS RUE FERAY

91108 CORBEIL ESSONNES CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 39 317
Nombre de parts : 4,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : KANOUTE FILY
Déclarant 2 - Nom de naissance : MARQUIS FLORENCE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
O				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
3				4,00

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Salaires.....	14004	28514		
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....	0	0		
Total des salaires et assimilés ²	14004	28514		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1400	- 4251		
Salaires, pensions, rentes nets.....	12604	24263		36867
Revenu brut global.....				36867
Revenu imposable.....				36867
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2024 dû ⁵³ :				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				39317
Revenus exonérés		Déclar. 1	Déclar. 2	
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Déclarés	1141	1423	
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Nets	1027	1423	
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :				
Plafond total de 2023.....		Déclar. 1	Déclar. 2	
		16741	16741	

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	4114	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4114	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....	+ 4399	+ 4399
Plafond calculé sur les revenus de 2024.....	+ 4637	+ 4637
Plafond pour les cotisations versées en 2025.....	= 17264	= 17264

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS
et retrouver l'ensemble de vos informations
rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace
particulier](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier)/gérer mon prélèvement à la source ou
appelez le 0809 401 401